

A/ MH

-Traduction- (de l'arabe)

A SON EXCELLENCE LE COMTE OSTROROG

DELEGUE DU HAUT COMMISSAIRE

DAMAS

Nous avons l'honneur de soumettre à Votre Excellence les demandes dont nous avons fait état dans notre entrevue de ce matin, en attendant la réalisation du statut spécial de Djézireh.

1- Prière de placer l'administration de Djézireh, en attendant qu'une solution soit donnée au problème de ce territoire, sous le contrôle de l'autorité française.

2- A titre spécial et du fait qu'ils ont été choisis par l'autorité française, nous agréons le Mohafez et le Kaimacam nommés provisoirement.

3- En dehors du Mohafez et du Kaimacam, il est possible d'admettre certains chefs de service et des spécialistes dont on ne peut trouver de pareils parmi les gens de Djézireh.

4- En dehors des fonctionnaires ci-dessus indiqués, tous les autres postes, y compris ceux de la police, de la gendarmerie ainsi que les postes subalternes seront pourvus de gens de Djézireh.

5- Refus d'accepter quelque fonctionnaire que ce soit et pour n'importe quel poste des habitants de Deir.

6- Intervention pour le retour des quatre personnes éloignées de Djézireh.

7- Abrogation des décrets portant nomination des nouveaux moudirs.

8- Suspension de toute poursuite à l'encontre de quiconque et jusqu'à la date de ce jour pour les incidents d'Hassetché.

9- Enquête sur l'incident d'Amouda, punition des auteurs de l'incident et indemnisation des sinistrés.

10- L'Autorité française arbitrera tout différend qui pourrait survenir.

Telles sont les revendications dont nous sollicitons, pour le moment, la réalisation afin d'apaiser et de tranquilliser les esprits et de remettre la vie commerciale dans son cours normal.

Veuillez....

LE 1er septembre 1937

L'EVEQUE CATHOLIQUE

LE CURE DES SYRIENS ORTHODOXE

S/ YACOUB

S/ MALKI

S/ HADJO

et deux autres signatures illisible./.